

Service émetteur : Délégation départementale
d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-Environnement

Affaire suivie par : Michel Fichet
Courriel : ars-dt35-sante-environnement@ars.sante.fr

Téléphone: 02.99.33.34.22
Télécopie: 02.99.33.34.19

Madame la Préfète
Direction de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement
et de l'utilité publique
3, avenue de la Préfecture
35026 RENNES Cedex 9

M/Réf : 2020-09-10-259-EIEA/ERSEI/MF
V/Réf : votre courrier du 3/08/2020

Date : **10 SEP. 2020**
Objet : demande d'enquête publique - Servitude
de passage canalisation d'eaux usées.
Commune de Montauban-de-Bretagne

Madame la Préfète,

Par transmission citée en référence, vous avez bien voulu m'adresser pour avis, un dossier présenté par la commune de Montauban-de-Bretagne concernant une demande d'enquête publique en vue de permettre l'établissement d'une servitude administrative pour le passage d'une canalisation d'eaux usées.

Après examen du dossier, je ne relève pas d'enjeux sanitaires publics pour ce projet.

En conséquence, une suite favorable peut, pour ce qui me concerne, être réservée à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame le Préfète, l'expression de ma considération très distinguée.

P/La Directrice de la Délégation
Départementale d'Ille-et-Vilaine
L'ingénieur général du génie sanitaire


Benoit CHAMPENOIS